

7 mai 2005 - Home de la Côte – vernissage - Allocution

Mesdames, Messieurs, Chère Madame, Chers Amis,

Je suis particulièrement heureuse d'être ici aujourd'hui, dans ce home, et pour ce vernissage. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole pour dire « Félicitations ».

Félicitations, Madame, pour le travail que vous avez réalisé. Vous avez eu un projet. Vous l'avez mené jusqu'au bout. Jour après jour, vous avez peint. Aujourd'hui, vous nous offrez la fraîcheur de votre regard sur la nature et les choses, vous nous offrez votre sensibilité, vous nous offrez la preuve qu'avec de la volonté et de la persévérance, on peut faire beaucoup. Vous nous offrez le plaisir de découvrir vos œuvres.

Merci à John Amos, qui a su voir vos qualités, qui a voulu que vous puissiez réaliser votre rêve et qui vous a appuyée dans votre démarche.

Merci aussi au home de la Côte qui nous reçoit aujourd'hui pour cette petite fête et qui exposera ces œuvres jusqu'au....

Merci à vous tous et toutes, qui êtes présents aujourd'hui. Par votre présence, vous témoignez de votre intérêt pour le travail réalisé. Tout cela nous fait plaisir.

Le handicap c'est souvent difficile à accepter et à assumer, mais c'est aussi parfois l'occasion de rechercher et de trouver un nouvel équilibre, de nouvelles valeurs, une nouvelle créativité.

Près de 700'000 personnes vivent actuellement en Suisse avec un handicap plus ou moins grave. Ce sont souvent des personnes âgées, bien sûr, mais le handicap frappe hélas aussi quelquefois des personnes plus jeunes, pleines de projets et d'envie de les réaliser. Pro Infirmis s'efforce d'aider ceux qui le veulent à réaliser leurs projets.

Nous sommes là aussi pour défendre les droits des personnes handicapées. La constitution a reconnu l'égalité des droits des personnes handicapées. Maintenant, il faut encore l'appliquer, dans toutes les circonstances de la vie quotidienne. Il s'agit d'intégrer la problématique du handicap dans toutes les réflexions politiques, en particulier en ce qui concerne l'éducation, l'emploi, le logement, les transports, la santé et les services. Nous affirmons que les personnes handicapées doivent pouvoir vivre de manière autonome.

Les enfants doivent pouvoir fréquenter les écoles communales chaque fois que c'est possible. Le contact entre les enfants handicapés et valides est important pour les uns comme pour les autres. Comprendre la singularité, vivre avec, avoir les égards nécessaires pour que les personnes différentes puissent être intégrées dans les cours et dans les jeux, c'est un enrichissement pour tous.

Les études doivent être accessibles aux jeunes handicapés comme aux autres. Les statistiques montrent que le handicap favorise la pauvreté. En favorisant les études, on peut faire reculer la précarité.

Les obstacles architecturaux doivent peu à peu disparaître dans les rues, les bâtiments et les transports publics, afin que tous puissent les utiliser. D'ailleurs, ce qui est accessible en fauteuil roulant, l'est aussi pour les poussettes et les pousse-pousse, les personnes âgées et les déménageurs.

Enfin, il faut que les personnes handicapées puissent gagner leur vie et trouvent des places de travail adéquates.

Les temps sont aujourd'hui difficiles. L'AI souffre d'un déficit considérable, près d'un milliard et demi de francs par année. Elle a une dette cumulée de plus de six milliards de francs. C'est dans ces conditions pénibles que nous entamons la 5^{ème} révision de l'AI, avec la volonté d'éviter les diminutions de prestations.

La 5^{ème} révision apporte des nouveautés intéressantes pour les personnes souffrant de handicap. La détection et la prise en charge précoce doivent permettre d'éviter que les personnes en difficultés ne perdent leur emploi et ne se retrouvent à l'aide sociale, en attendant une rente. Un effort accru dans l'orientation professionnelle et le placement en entreprises doit permettre que davantage de personnes handicapées puissent continuer à travailler, dans la mesure de leurs possibilités bien sûr, et ne soient précipitées dans la précarité.

Cependant, il y a aussi, dans cette révision, quelques diminutions de prestations, contre lesquelles il faudra lutter. Ne nous y trompons pas : la tendance actuelle est à l'économie. Le nombre de rentes octroyées a diminué l'année passée, sans que l'on sache ce que sont devenues les personnes à qui l'on a refusé une rente, essentiellement des femmes, de plus de 50 ans et souffrant de dépressions chroniques et n'ayant guère d'autre perspective que l'aide sociale, car leurs chances de retrouver du travail, à leur âge et avec leur maladie, sont quasi nulles.

Le déficit de l'AI ne pourra pas être résorbé facilement. L'augmentation de la TVA en faveur de l'AI a été refusée en votations l'année passée. Nous sommes donc dans une impasse. La part fédérale de l'or de la BNS pourra peut-être donner une petite bouffée d'air, en épongeant une fois de plus la dette, mais ne pourra pas résoudre le problème à long terme. Nous devons faire un effort financier en faveur des personnes qui souffrent de handicap. Je veux croire que nous saurons nous montrer solidaires avec ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une bonne santé.

Je vous remercie.